

Pouvoir

Si vous ne pouvez assister à l'AG, envoyez votre pouvoir au secrétaire :

F4GMT Francis GILLET 13 Chandondeva 64240 BRISCOUS f4gmt@sfr.fr

Ou remettez le à l'OM, membre de l'ARPA, chargé de vous représenter. Il le remettra au secrétaire à son arrivée. Chaque membre ne peut être porteur de plus de 2 pouvoirs.



A.R.P.A. - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 POUVOIR

Je soussigné(e) Indicatif

Déclare donner pouvoir à M/Mme pour me représenter à l'AG de l'ARPA le 24 janvier 2016 à Espès, prendre part à toutes délibérations, solliciter toutes explications, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les questions portées à l'ordre du jour, accepter toutes fonctions, s'il y a lieu, substituer dans tout ou partie des présents pouvoirs et, généralement, faire le nécessaire, promettant l'avoir pour agréable.

Fait à le

Précédée de la mention manuscrite
« **Bon pour pouvoir** »

Signature :



A.R.P.A. - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 Renouvellement d'Adhésion ARPA au 1er janvier

Je soussigné(e) Indicatif *

Renouvelle pour une année, mon adhésion à l'Association Radioamateur Pyrénées Atlantiques à compter du 1er janvier 2016.

Cotisation annuelle de 12€ à envoyer ou remettre aux trésoriers

F4FSV Olivier VANDENBON 151 chemin de Lalodge 64300 BONNUT f4fsv@neuf.fr

F6ENL Gérard BIANCALANA Le Bourg 64190 PRÉCHACQ-JOSBAIG gerard.biancalana@orange.fr

Fait à le

Signature :

* L'association étant ouverte aux personnes non titulaires d'un indicatif radioamateur ou écouteur, ces personnes n'ont pas à remplir ce champ.



A.R.P.A.
Demande d'Adhésion ARPA

Je soussigné(e) Indicatif *

Adresse

Adresse e-mail

Tel et/ou tel mobile

Dépose auprès du Conseil d'Administration, ma candidature à l'adhésion ARPA.

Je dépose à cette fin, ma cotisation annuelle de 12€ auprès des trésoriers
F4FSV Olivier VANDENBON 151 chemin de Lalodge 64300 BONNUT f4fsv@neuf.fr

ou

F6ENL Gérard BIANCALANA Le Bourg 64190 PRÉCHACQ-JOSBAIG gerard.biancalana@orange.fr

Fait à le

Signature :

* L'association étant ouverte aux personnes non titulaires d'un indicatif radioamateur ou écouteur, ces personnes n'ont pas à remplir ce champ.



A.R.P.A.
Dépôt de candidature au CA de l'ARPA

L'article 6 des statuts de l'ARPA prévoit que
"tout membre de l'ARPA depuis 1 an peut être éligible".

Je soussigné(e) Indicatif *

Dépose auprès du Conseil d'Administration, ma candidature au poste d'Administrateur de l'ARPA.

Fait à le

Signature :

* L'association étant ouverte aux personnes non titulaires d'un indicatif radioamateur ou écouteur, ces personnes n'ont pas à remplir ce champ.